# Revue de presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1992)**

Heft 42

PDF erstellt am: **23.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Nouvelles Cantonales

## BALE

### Têtus

Le Tribunal administratif de Bâle-Campagne a rejeté, début juillet, le 2ème recours déposé par quatre citoyens contre le vote décidant du rattachement du Laufonnais au demi-canton. Un 1er recours des plaignants - qui invoquent des irrégularités lors de la votation de 1991 -, avait déjà été rejeté en mars dernier par la Cours constitutionnelle de Liestal. Les plaignants fondaient leurs recours sur le fait que des fonds privés, issus du Laufonnais bernois, avaient contribué à financer la campagne précédant la votation.

## BERNE

### Des seringues en prison

On le sait, la Suisse alémanique pratique une politique contre la drogue différente de la Suisse romande*. Ainsi, la prison pour femmes d'Hindelbank pourrait être la première à autoriser la distribution de seringues en milieu carcéral. Car les barreaux n'arrêtent pas le trafic : on évalue de 10 à 50 % le nombre de toxicodépendants parmi les détenus en Suisse. Le directeur du pénitencier de Witzwill parle même de 60 à 80 % d'intoxiqués. Une situation sensible, qui rend malaisée la lutte contre le sida. La diffusion de seringues en prison - chose interdite jusque-là -, pourrait donc avoir lieu, si le projet d'Hindelbank et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) aboutit. Déjà les détenus toxicomanes du pénitencier de Regensdorf (ZH) reçoivent de l'eau de Javel pour désinfecter leurs seringues. Toujours en matière de prévention, l'OFSP organise dès cet automne des cours de formation du personnel de prison (les mesures préventives se limitant avant à la distribution de fiches d'information). Car toute autre mesure relève du bon vouloir des établissements et des cantons. Ainsi, les détenus de Witzwill (ZH) reçoivent-ils des cours de prévention ; même enseignement, élargi aux problèmes de la dépendance, est fait pour le personnel de la prison de Bochuz.

*Genève et Vaud refusent cette distribution : donner des seringues ou même de l'eau de Javel serait accepter que la drogue circule en prison, chose contraire à la politique judiciaire en cours : "ce n'est pas à nous de fournir aux toxicomanes les moyens de se droguer", déclare André Valotton, chef du service pénitenciaire du canton de Vaud.

## FRIBOURG

### Chômage en hausse

En juillet, le nombre des chômeurs a augmenté de 2,65% dans le canton, soit 2307 personnes. L'augmentation touche principalement les employés de bureau, l'industrie métallurgique et l'hôtellerie. Plus de chômage également dans le canton de Neuchâtel où 3617 personnes sont concernées (1823 de plus qu'en 1991). Les secteurs touchés sont le commerce, l'administration, l'industrie des métaux et machines. Le canton du Jura n'est pas épargné non plus, puisque le taux de chômage passe de 3,4 à 3,7% des personnes actives fin juillet, et l'on recense 1105 sans-emploi contre 1002 fin juin.

## GENEVE

### Economie

Les entreprises genevoise ont désormais leur "nounou". Le Département de l'économie publique vient en effet de nommer Robert Kuster responsable de la promotion économique du canton. Ce Genevois de 48 ans sera chargé de la coordination de tous les organismes engagés dans la promotion de Genève à partir du 1er octobre et proposera aux sociétés genevoises, ou à celles désireuses de s'installer, un certain nombre de services - recherche de locaux, obtention de permis de travail ou encore mise en place d'accords fiscaux.

## TESSIN

### Une manifestation qui dégénère

Dans une lettre ultimatum adressée au Conseil d'Etat, Giuliano Bignasca protestait contre l'exclusion de la Ligue des Tessinois des commissions cantonales, contre le refus de nombreux postulats déposés par la Ligue, contre le "bradage du secret bancaire", contre le rapprochement de la Suisse et de l'Europe, contre les Nouvelles lignes ferroviaires...Et de menacer de bloquer l'autoroute N2, à hauteur de Melide. Menace que le président de la Ligue tessinoise ne put mettre à exécution, faute d'acteurs en nombre suffisant. Il s'est donc rabattu, avec une vingtaine de sympathisants, sur le parc "La Suisse miniature" (situé à Melide), pour y bloquer, fort symboliquement, le chemin de fer et l'autoroute en réduction, installant des drapeaux du parti sur la maquette du Palais fédéral, et scandant "Vive Pinochet, vive Pol-Pot et vive la Chine". Si l'an passé, lors de la manifestation qui avait vu l'autoroute bloquée par la Ligue, la police était restée passive, seulement soucieuse de sécurité, il n'en a pas été de même cette fois-ci. Quand le groupe de manifestants sortit du parc pour rejoindre un autre groupe, ce fut pour se heurter à d'importantes forces de police. Bilan des affrontements : sept personnes arrêtées, G. Bignasca en fuite et des touristes qui doivent encore se demander ce qui leur est arrivé. Giuliano Bignasca aime à faire parler de lui et de "sa" Ligue, en amateur de guerre verbale outrancière : "prendre les armes", "bloquer les centrales électriques" ou bien encore "occuper la radio-télé" sont quelques termes relevés dans son répertoire. Une attitude de plus en plus contestée au sein de son parti : ni le Conseiller National Marco Borradori, ni le vice-président du groupe parlementaire Sandro Pelloni, tous deux membres de la Ligue, ne se sont rendus à la manifestation. Car les Tessinois commencent à se lasser du mépris des lois affiché par Bignasca: au cours des six derniers mois, il a été condamné à 6000 frs.s. d'amende pour injures, à trois mois de prison avec sursis pour la manifestation sur l'autoroute de l'an passé, il doit purger une peine de 20 jours de prison pour une affaire de drogue, il doit répondre d'une soixantaine de plaintes pour diffamation et calomnie, il est accusé d'avoir détourné les cotisations sociales de ses ouvriers, d'avoir payé une partie des salaires au "noir" et d'avoir employé des étrangers sans permis.

## VALAIS

### Pour la paix

Le Cervin (comme quelques temps auparavant le glacier d'Aletsch et le Grand St Bernard) devient - très officiellement - "Montagne Internationale pour la paix". Ces trois lieux valaisans font désormais partie des 400 monuments de la paix désignés à travers le monde, depuis 1990, par le Sri Chinmoy Marathon Team International (SRMT). Parmi ces monuments, l'on retrouve des arbres, des ponts, des parcs ou bien encore les Chutes du Niagara.

### Chers notaires

La volonté de soumettre les tarifs des notaires à "M.Prix" n'a pas plu au gouvernement valaisan, ni aux notaires valaisans d'ailleurs. A l'encontre des autres cantons contactés, le Valais refuse d'entrer en matière sur ce sujet et conteste l'applicabilité de la loi sur la surveillance des prix dans ce domaine. La Surveillance des Prix (SPr) s'était en effet intéressée à la question, il y a quelques années déjà. Les notaires, payés en pourcentage de la valeur des actes, ont largement bénéficié de la haute conjoncture immobilière et les recettes se sont plus fortement accrues que le coût de la vie. La SPr estime que les prix pratiqués par les notaires, trop élevés, doivent être revus à la baisse. Elle a donc établi des recommandations, adressées aux cantons, car, malgré le tassement du marché immobilier, certains notaires n'ont pas encore revu leurs tarifs à la baisse...

## VAUD

### Fusion dans le monde de l'agro-alimentaire

Orlait (fédération laitière vaudoise et fribourgeoise) est désormais adhérente de la société holding ToniLait SA (où l'on retrouve les fédérations laitières de Berne, Zurich et Bâle). Ainsi, ToniLait contrôlera plus de la moitié du lait produit en Suisse et, bénéficiant d'une position plus favorable vis-à-vis des distributeurs, le groupe aura également rationalisé la distribution en éliminant la concurrence que se livraient ses membres. La structrure mise en place a été voulue rassurante pour les Vaudois , moins importants que leurs partenaires. Ainsi, bien que l'apport initial (59 millions de frs.s.) d'Orlait représente 10% de l'ensemble, elle aura droit à 15% des droits de vote à l'assemblée générale et à 21,4% au conseil d'administration. Enfin, les statuts précisent qu'un Romand assumera la vice-présidence et c'est Gaston Pichonnat qui en sera le premier président. Désormais ToniLait fera face à la fédération lucernoise et à la fédération thurgovienne, appenzelloise et st-galloise, organisée elle aussi comme ToniLait. Les Argoviens devraient rejoindre l'une de ces 3 "centrales" et, si Genève persiste dans son isolement, par leurs participations, Fribourg et Neuchâtel sont également concernés par la nouvelle fusion.

## ZURICH

### Démission

Peter Wiederkehr, Conseiller d'Etat démocrate chrétien zurichois, pourrait se retirer de la vie politique en juillet 1993. Dirigeant depuis 17 ans le Département de la santé et de la prévoyance sociale, il pourrait prendre la présidence du conseil d'administration des Forces motrices du nord-est suisse (NOK), le plus gros producteur d'électricité du pays.

### Une série noire

Ce samedi 8 août, un voyageur de 22 ans trouve la mort et neuf personnes sont blessées dans un accident de train survenu en gare d'Oerlikon : une rame du S-Bahn est entrée en collision avec le direct Romanshorn-Bienne-Genève. Le conducteur du S-Bahn n'avait pas respecté les feux de signalisation. Cet accident aurait pu passer inaperçu s'il n'était pas venu s'ajouter à la longue liste des accidents survenus depuis l'inauguration du train régional S-Bahn, le 27 mai 1990. Le 11 juillet dernier, ce sont 12 personnes qui ont été légèrement blessées lors de la collision en gare de Zurich d'un train circulant à vide et d'une rame du S-Bahn. Le 2 juin dernier, c'est une erreur humaine qui est à l'origine d'une collision frontale entre une formation du S-Bahn et un train direct. Bilan : 50 blessés. Mais le plus grave a été l'incendie d'une locomotive, le 16 avril 1991, dans le tunnel de Hirschengraben, près de la gare zurichoise de Stadelhofen. 58 personnes ont été victimes d'intoxication ou de brûlures. ■


# Grille de Petites Annonces

Le Messager Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. Chaque abonné bénéficiera pendant toute l'année d'une réduction de 10% sur les annonces de particulier.

**Nom / Prénom**
**Adresse**
**Code postal / Ville / Pays**
**Téléphone**

Mon texte

au-delà, la ligne supplémentaire : **FF 40,-**

| **Tarif** | **L'annonce** | | 120 | **FF** |
|---|---|---|---|---|
| | en gras | +30 FF | | FF |
| | domiciliation | +80 FF | | FF |
| | ligne suppl. | +40 FF | | FF |
| | aux abonnés | **-10 %** | | FF |
| | **Prix de votre annonce** | | | **FF** |

**Règlement** libellé à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. :
☐ chèque bancaire
☐ C.C.P.

**Formulaire et règlement à envoyer à :**
Le Messager Suisse, 10, rue des Messageries, F-75010 Paris